



Université Assane Seck de
Ziguinchor



Laboratoire
Population –
Environnement -
Développement



Laboratoire Intensification
Ecologique des Sols Cultivés
en Afrique de l'Ouest

Programme :
Auto-adaptation des agro-socio-écosystèmes tropi-
globaux ? Vers une intensification écologique de l'
Afrique de l'Ouest (CERA),



Collecte de données quantitatives sur la zone d'observation de Niakhar

MANUEL DE L'ENQUETEUR

Septembre – Novembre 2016

Table des matières

1	INTRODUCTION	5
2	GENERALITES ET DEFINITIONS DES CONCEPTS DE BASE.....	5
2.1	Objectifs de l'enquête	5
2.1.1	Objectifs du programme de recherche CERAO	5
2.1.2	Objectif du questionnaire	6
2.2	Population et sites d'enquête	6
2.2.1	Populations d'enquête	6
2.2.2	Sites d'enquête	6
2.3	Méthode de sélection des ménages et de collecte des données	7
2.4	Instruments de collecte	9
2.5	Composition et tâches du personnel de terrain.....	9
2.6	Concepts et définitions de base	11
2.7	Instructions pour le remplissage des outils de collecte	14
2.8	Quelques instructions pour bien remplir les outils de collecte des données	18
2.8.1	Les types de questions et les procédures de remplissage	19
2.8.2	Question fermées à choix unique	20
2.8.3	Question fermées à choix multiples.....	20
	Autre exemple :	21
2.8.4	Questions ouvertes	22
2.8.5	Question numériques.....	22
2.8.6	Question de contrôle	22

2.8.7	Les sauts	23
3	L'ADMINISTRATION DES OUTILS	23
3.1	LE QUESTIONNAIRE MENAGE	23
3.1.1	IDENTIFICATION	23
3.1.2	VISITE(S) DE L'AGENT ENQUÊTEUR	24
3.1.3	CONTROLE ET VALIDATION	25
3.1.4	SECTION 0 : COMPOSITION DU MENAGE.....	25
3.1.5	SECTION 1. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DU CHEF DE MENAGE	29
3.1.6	SECTION 2. BIENS EQUIPEMENTS POSSEDES	Erreur ! Signet non défini.
3.1.7	SECTION 3. EDUCATION ET ACCES AUX TICs	29
3.1.8	SECTION 4. SANTE	29
3.1.9	SECTION 5. EMPLOI	29
3.1.12	SECTION 8. ACCES A L'EAU, L'ENERGIE ET LE MODE D'ECLAIRAGE.	Erreur ! Signet non défini.
3.1.13	SECTION 9. PATRIMOINE ET AUTRES REVENUS	30
3.1.14	SECTION 10 DEPENSES ALIMENTAIRES DU MENAGE	Erreur ! Signet non défini.
3.1.15	SECTION 11 : DEPENSES NON ALIMENTAIRES DU MENAGE	Erreur ! Signet non défini.
3.1.16	SECTION 12. EPARGNE ET INVESTION	30
3.1.17	SECTION 13. DETTES ET DONS RECUS	30
3.1.18	SECTION 14. SECURITE ALIMENTAIRE	30
3.1.19	SECTION 15. AIDE ALIMENTAIRE	30
3.1.20	SECTION 16. ESPACES D'ACTIVITES AGRICOLES	Erreur ! Signet non défini.
3.2	QUESTIONNAIRE AGRICULTURE.....	31
3.2.1	IDENTIFICATION (Confer détailles Identification Questionnaire Ménage).	31

3.2.2	SECTION 00 : main d'œuvre du ménage en 2015	33
3.2.3	SECTION 1 : SYSTEME DE CULTURE	33
3.2.4	SECTION 2 : SYSTEME FOURRAGER	33
3.2.5	SECTION 3 : SYSTEME D'ELEVAGE	34
3.2.6	SECTION 4 : PERCEPTIONS DES CHANGEMENTS	34
3.2.7	SECTION 5 : STRATEGIES D'ADAPTION/INNOVATIONS	34

1 INTRODUCTION

Le projet intitulé « Auto-adaptation des agro-socio-écosystèmes tropicaux face aux changements globaux. Vers une intensification écologique de la production de céréales dans les zones de savanes en Afrique de l’Ouest (CERAO) » est un programme de recherche pluridisciplinaire qui couvre la zone de l’Afrique de l’Ouest. Dans le cadre de sa mise en œuvre plusieurs activités sont prévues dans la zone d’observation de Niakhar. L’enquête CERAO a pour objectif principal de collecter les informations sur les stratégies et les innovations mises en œuvre ces dernières années par les agriculteurs. Les questionnaires (ménage & agriculture) sont conçus pour permettre de collecter des informations sur les caractéristiques des ménages, l’accès des ménages à des terres, les dynamiques sociales, les perceptions et les adaptations des populations face aux changements globaux. L’enquête utilise une méthodologie développée par un groupe de chercheurs (socio anthropologues, démographes, géographes, agronomes, climatologues) venant des Universités de Ziguinchor, d’Aix-Marseille et de Montpellier, ainsi que de l’IRD, le CIRAD et l’ISRA.

Le présent manuel s’adresse aux enquêteurs qui devront effectuer la collecte des données pour l’Enquête CERAO. Il doit vous guider au cours de votre formation et de votre travail de terrain, pour mieux comprendre les questionnaires, exécuter vos tâches et collecter des données de qualité.

2 GENERALITES ET DEFINITIONS DES CONCEPTS DE BASE

2.1 Objectifs de l’enquête

2.1.1 Objectifs du programme de recherche CERAO

Il s’agit essentiellement :

- D’identifier des pratiques agricoles sensibles au climat, susceptibles d’être des marqueurs de l’adaptation aux changements globaux. ;
- D’identifier les espaces d’activités agricoles ;
- De collecter des indicateurs sur l’organisation de la production agricole au sein des ménages ;
- De recueillir les perceptions que les populations rurales ont des changements globaux ;

- D'analyser les stratégies d'adaptations des populations faces aux changements intervenus dans leurs écosystèmes ;

2.1.2 Objectif du questionnaire

Le questionnaire que vous devrez administrer a pour objectif de comprendre comment évoluent les exploitations et les pratiques agricoles dans la zone de Niakhar.

2.2 Population et sites d'enquête

2.2.1 Populations d'enquête

Les personnes à enquêter sont les individus des deux sexes âgés de 18 ans et plus, résidents dans la zone d'étude définie par l'équipe de recherche. **Les enquêtés doivent disposer d'une ferme agricole en 2014 et au moment de l'enquête et en avoir la responsabilité d'exploitation. Les personnes responsables affectent les parcelles aux membres du ménage, définies les cultures et le calendrier des travaux agricoles.**

2.2.2 Sites d'enquête

L'enquête se déroule en milieu rural dans la zone de Niakhar. Elle concerne 7 villages dont les 5 sont dans la zone d'observation de Niakhar et les deux autres dans la Commune Rurale de Niakhar. Tous les hameaux qui se retrouvent dans ces villages sont systématiquement pris en compte par l'étude.

Tableau 1: Caractéristiques des sept villages de l'étude

Nombre de villages/localités	7 villages
Nombre de ménages dénombrés	1337
Nombres des ménages enquêtés	625
Type de route	Non bitumée
Marchés	Nombreux marchés
Etat du sol	Peu infertile
Etat de la végétation	Dégradation avancée
Activités principales	Agriculture, élevage

Les cinq villages de la zone d'observation de Niakhar font l'objet de nombreuses études depuis plus de trente ans. Un dénombrement exhaustif des ménages et de

leurs membres est effectué plusieurs fois par année dans les 5 villages qui se trouvent dans la zone d'observation. Pour les deux villages situés dans la Commune de Niakhar, un dénombrement des ménages a été réalisé par le Projet, avec l'appui des chefs de villages. Tous ces ménages dénombrés constituent la base de sondage à partir de laquelle l'échantillon a été tiré.

La phase d'enquête par questionnaire s'intéresse seulement à une partie de la population dénombrée (47%). Au total, 625 ménages seront enquêtés, dont 507 ménages dans les 5 villages de la zone d'étude de Niakhar et 118 ménages dans les deux villages hors zone.

2.3 Méthode de sélection des ménages et de collecte des données

En règle générale, les ménages ont été sélectionnés par un **tirage aléatoire simple**, qui respecte la taille des villages ; cela signifie que les grands villages sont plus représentés dans l'échantillon que les petits villages.

Toutefois, le Projet a voulu aussi utiliser au mieux les informations agricoles et socioéconomiques recueillies en 2013 par trois études distinctes, et les associer aux données de cette nouvelle phase d'enquête. Il s'agit :

- L'enquête ESCAPE : Changements environnementaux et sociaux en Afrique : Passé présent et futur ;
- L'enquête : Elevage et fertilité des sols (Diohine et Bary Sine). Cette enquête a été reconduite en 2015 dans le village de Sob ;
- L'enquête exhaustive : Biens et équipements.

L'échantillon des ménages reprend donc pour partie les ménages enquêtés dans ESCAPE et pour partie ceux de l'enquête sur élevage et fertilité des sols. Il se répartit comme suit :

	nb ménages	échantillon CERAO	nb mén. ESCAPE	nb ménages "Elevage & fertilité des sols"
Ngayokhèm	302	141	66	0
Diohine	450	195	105	>30
Kotiokh	139	65	39	0
Bary Sine	74	50	25	39
Sob	119	56	49	à définir
Yenguélé	126	59	0	0
Sanghaie	127	59	0	0

TOTAL	1337	625	284	69
-------	------	-----	-----	----

Cette prise en compte des échantillons d'autres enquêtes a une incidence sur l'administration des questionnaires, puisque certaines questions déjà posées en 2013, à l'occasion de l'enquête ESCAPE ou de l'enquête « Biens et équipements » ne seront plus posées. Ainsi : informé

Catégorie échantillon	N	Sections omises	Nb questions omises	Support
CERAO				
échantillon ESCAPE	284	sections 2 ; 6 ; 7 ; 8 et 10	80 questions	feuilles ménages IRD & ESCAPE
Reste échantillon ZON	223	sections 2 ; 6 ; 7 et 8	17 questions	feuilles ménages IRD
échantillon HZON	118	Aucune section n'est à sauter		

Selon les cas 17 ou 80 questions seront omises dans le questionnaire ménage. En outre, la reconstitution des ménages de la ZON (Zone d'Observation de Niakhar) s'appuiera sur les feuilles ménages de la base de données IRD et parfois sur les feuilles ménages remplies en 2013 lors de l'enquête ESCAPE.

La méthode de collecte des données est le porte à porte sur la base de **la liste des ménages sélectionnée**. Cette liste des ménages sera mise à la disposition des équipes de collecte des données. Elle permettra à l'équipe d'identifier les ménages, puis d'interviewer le chef de ménage pour le questionnaire Ménage et pour le questionnaire individuel. Lors de l'administration du questionnaire ménage, le CM pourra se faire aider de son épouse ou de toute personne adulte informée.

Placée sous l'autorité d'un superviseur, chaque équipe de collecte sera composée de 4 agents enquêteurs plus un contrôleur. Chaque équipe, à partir de la liste des ménages mise à sa disposition procédera à l'**indentification des ménages** sur la **base de la position du ménage sur la carte et du Nom du Chef de Ménage**. Le contrôleur informera le chef de village et localisera les ménages à enquêter avant de les attribuer aux enquêteurs. Dans les ménages identifiés, les agents enquêteurs passeront les questionnaires ménage et agriculture.

L'équipe de recherche fournira à chaque équipe de terrain la liste des ménages qui sont dénombrés et localisés, ainsi que les feuilles de ménages IRD et ESCAPE.

2.4 Instruments de collecte

Quatre outils de collecte seront utilisés : la liste des ménages échantillon recensés lors du dénombrement des ménages, le questionnaire ménage et le questionnaire agriculture.

La liste des ménages tirés : Elle permet d'identifier/repérer les ménages de la zone afin d'interviewer les membres éligibles. Les ménages sont pré-numérotés. Dans la ZON, les numéros des ménages sont ceux attribués par l'IRD. Hors de la ZON, ces numéros seront ceux donnés par l'équipe de recherche.

Les feuilles ménages : Elles concernent les ménages de la ZON et peuvent être au nombre de deux. Les enquêteurs disposeront pour tous les ménages de la ZON de la feuille ménage telle qu'établie à partir du suivi des 30 villages de la ZON. ATTENTION : Pour l'IRD, les membres du ménage ne seront pas nécessairement résidentes et présentes selon la définition de CERAO. Donc, il arrivera que l'IRD dénombre plus de personnes dans le ménage que ce que vous en compterez selon la définition CERAO. Lorsque le ménage visité aura déjà été interrogé par ESCAPE, l'enquêteur disposera aussi de la feuille ménage remplie en 2013. Ces deux documents doivent vous aider à reconstituer plus rapidement le ménage. Ils ne seront pas disponibles pour les ménages des deux villages hors ZON.

Le questionnaire ménage : Il permet d'enregistrer tous les membres du ménage avec certaines de leurs caractéristiques : nom du chef de ménage, lien de parenté avec le chef de ménage et entre les membres du ménage, sexe, âge, situation matrimoniale, niveau d'instruction, activité principale, revenu, exploitation agricole. Il contient également des informations relatives aux dépenses du ménage (alimentaires, non alimentaires), et à l'autosuffisance alimentaire.

Le questionnaire agriculture : Il contient plusieurs sections relatives au système de culture : les pratiques agricoles, l'introduction de nouvelles techniques, les innovations/adaptations, la question des conseils des services de vulgarisation sur les pratiques agricoles, la perception des risques passés, des capacités d'adaptation, des changements. Il contient également, le système fourrager et le système d'élevage.

2.5 Composition et tâches du personnel de terrain

Les travaux de terrain nécessiteront l'utilisation d'un personnel organisé en équipe :

Une équipe est composée de 4 agents enquêteurs plus 1 contrôleur jouant le rôle de chef d'équipe. Chaque équipe sera placée sous la responsabilité permanente d'un superviseur.

L'Agent enquêteur : Il a pour tâche de d'interviewer les ménages situés dans la Zone d'étude et de remplir un questionnaire ménage et un questionnaire agriculture. Ce travail devra s'appuyer sur les instructions reçues durant la formation.

Chaque enquêteur devra :

1. Expliquer aux personnes à interviewer les objectifs de l'étude, son intérêt pour la communauté à travers la compréhension du fonctionnement des ménages agricoles ; garantir l'anonymat des questionnaires ;
2. Susciter et recueillir leur consentement verbal ;
3. Réaliser l'interview ;
4. Faire vérifier ses questionnaires au jour le jour par le contrôleur et le superviseur puis retourner au besoin dans les ménages pour des compléments d'informations.

Le contrôleur a pour fonctions de :

1. Effectuer les contacts préliminaires avec les autorités administratives de sa zone d'enquête (chefs de village) afin de prévenir de leur arrivée et leurs objectifs ;
2. Vérifier au jour le jour la cohérence interne des questionnaires déjà remplis ;
3. Apporter des solutions adéquates aux éventuels problèmes de son groupe ;
4. Diriger chaque soir, la séance de travail destinée à faire le point du déroulement de la collecte de la journée en vue de faire le point des difficultés et les dispositions nécessaires à prendre pour surmonter ces difficultés ;
5. Évaluer avec ses collègues l'évolution quotidienne des travaux de terrain, et prendre les dispositions nécessaires à la réalisation correcte du travail ;
6. Tenir informés chaque soir les superviseurs de l'évolution quotidienne des activités et lui remettre les questionnaires complétés ;
7. avant de mettre fin à la collecte dans la zone d'enquête, il doit s'assurer que le nombre de questionnaires correctement et entièrement remplis par son équipe correspond au quota d'interviews assigné à l'équipe ;

8. à la fin de la collecte, rédiger avec son équipe un rapport de déroulement du travail et le remettre aux superviseurs en y joignant les comptes rendus sur l'évolution quotidienne des activités.

Le Superviseur : Il sera chargé de veiller au bon déroulement de la collecte des données dans tous les secteurs de supervision de son ressort. La supervision sera assurée par l'équipe de recherche : Alphousseyni NDONKY et Cheikh TINE

Le rôle du superviseur consiste à :

1. Encadrer techniquement le personnel de terrain et coordonner le travail de collecte. Il décide de la répartition des zones d'enquête entre équipes et enquêteurs ;
2. S'assurer de l'application correcte de la méthodologie de collecte des données ;
3. Aider les équipes à résoudre les problèmes rencontrés sur le terrain ;
4. Récupérer après une dernière vérification les questionnaires correctement et entièrement remplis;
5. Avant de mettre fin à la collecte, s'assurer que le nombre de questionnaires correctement et entièrement remplis par son équipe correspond au quota d'interviews assigné à l'équipe ;
6. Tenir à jour la liste des ménages enquêtés, avec la date de collecte de chaque questionnaire ;
7. Rédiger et déposer (48 heures après la fin de la collecte) un rapport indiquant les constats par rapport aux objectifs de la supervision et les éléments matériels ramenés du terrain ;

2.6 Concepts et définitions de base

Zone d'enquête (ZE)

La ZE est la plus petite unité opérationnelle de collecte des données. Elle est constituée pour ce projet d'un village et de tous ces hameaux. Dans la présente étude, les localités de recensement sont les villages dont la liste est fournie par l'équipe de recherche. La zone d'enquête est divisée en 7 villages.

Tableau 2 : Zone d'Enquête

Code village d'enquête	Nom village d'enquête	Nb ménages tirés
10	Sob	56
21	Diohine	195
06	Ngayokhème	141
08	Bary Sine	50
25	Kothiokh	65
32	Yénguélé	59
33	Sanghaie	59

Ménage

Le ménage est un ensemble de personnes apparentées ou non reconnaissant l'autorité d'un même individu appelé chef de ménage et dont les ressources et les dépenses sont généralement communes. Elles habitent sous un même toit, dans la même cour ou la même concession. Un ménage peut aussi être constitué d'un seul individu (ex : un étudiant), comme d'un ou de plusieurs noyaux familiaux.

Exemples de ménages ordinaires :

- Un homme avec son épouse ou ses épouses avec ou sans enfants ;
- Un homme avec son épouse ou ses épouses avec leurs enfants non mariés et ses parents ;
- Un homme avec son épouse ou ses épouses vivant avec leurs enfants mariés et s'associant afin de pourvoir à certains besoins essentiels (le groupe reconnaît l'autorité d'une seule personne) ;
- Un homme ou une femme, veuf (ve) ou divorcé(e) avec ou sans enfants ;
- Un groupe de célibataires partageant un même logement constitue un seul ménage ordinaire s'ils reconnaissent l'autorité d'une personne précise qui est le "Chef de ménage". Dans le cas contraire, ce sont des ménages séparés,
- Deux hommes ou deux femmes vivant ensemble en couple sont considérés comme un ménage. En l'absence de mariage entre les deux individus, ils ne peuvent pas être enquêtés comme couple mais chacun remplira un questionnaire individuel si chacun d'eux répond au critère d'éligibilité de l'enquête.

Pour cette phase de la recherche, en plus d'utiliser le fichier de population de la ZON, nous avons établi en 2015 un recensement des ménages des deux villages hors ZON avec l'aide des chefs de village. C'est à partir de ces listes de sondage qu'un échantillon des ménages tirés a été constitué. Cette liste comprend quelques indications indispensables pour retrouver le ménage dans la zone d'enquête. Il s'agit du nom et prénom du CM, du nom et prénom du CC, du nom du village et du hameau.

Statut de résidence, présence, absence

- **Résident**

Tout habitant d'un village de la zone d'étude est résident de la zone d'étude **s'il y a séjourné au moins 6 mois, ou qu'il a l'intention d'y séjourner au moins 6 mois**. Les résidents peuvent être présents ou absents, selon les règles définies plus loin. Tout nouvel immigrant devient résident, selon le critère des 6 mois. Selon cette définition, les travailleurs saisonniers (noranes ou navétanes), les élèves scolarisés à l'extérieur, les travailleurs qui ont leur famille dans la zone d'étude ne sont pas obligatoirement membres du ménage, sauf s'ils vivent dans le village depuis au moins 6 mois.

- **Résident présent**

Est considéré comme *résident présent*, tout individu qui réside habituellement dans le ménage et qui y a passé la nuit dernière (si la personne s'est absentée exceptionnellement la nuit passée, elle peut être codée résident présent).

- **Résident absent**

Est considéré comme *résident absent*, tout individu qui réside habituellement dans le ménage, mais n'y a pas passé la nuit dernière.

- **Visiteur**

Est considéré comme *visiteur*, tout individu qui a passé la nuit dernière dans le ménage ; qui n'y réside pas habituellement.

Éligible

Tous les ménages sélectionnés dans la liste sont à enquêter. Est éligible dans un ménage, le chef de ménage ou à défaut tout membre résidant âgé de 18 ans ou plus, faisant partie du noyau familial et qui a été responsable de la production agricole du ménage. Pour le remplissage du questionnaire ménage, le CM peut se faire aider par d'autres membres du ménage comme son épouse.

2.7 Instructions pour le remplissage des outils de collecte

Faites dès le début une bonne impression

Afin d'obtenir l'accord de l'enquêté, il est nécessaire de vous **comporter avec politesse et respect**. Votre arrivée dans le ménage doit se faire avec le sourire, en effectuant les salutations en langue locale. Adressez-vous (ou demandez à parler) au Chef de Ménage. Quand vous abordez l'enquêté pour la première fois, vous devez également arborer une tenue correcte. Avec quelques paroles bien choisies vous pouvez mettre l'enquêté dans un état d'esprit favorable pour l'interview. Il est nécessaire de **rassurer l'enquêté** sur les objectifs du projet et la confidentialité des données. Vous pouvez donner la **durée d'entretien et demander sa disponibilité** pour une ou deux heures.

Présentez-vous de la manière suivante :

"Je m'appelle _____ . Je travaille pour l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) dans le cadre du projet CERAO. Nous recueillons des informations dans certains villages de la zone ou de la Commune Rurale de Niakhar sur *vos ménage et votre exploitation agricole*. Il s'agit d'informations sur vos pratiques agricoles, vos problèmes et vos attentes. Ces résultats seront connus des autorités. Ces informations sont totalement confidentielles : aucune des informations vous concernant ne sera diffusée. Je voudrais m'entretenir avec vous et cet entretien pourra prendre un peu de temps. Pourriez-vous m'accorder un peu de ton temps ?

Quelques instructions pour la conduite des interviews

Conduire une interview avec succès est un art et ne doit pas être considéré comme un procédé mécanique. Chaque interview est une nouvelle source d'informations et une nouvelle réalité, il faut donc la rendre intéressante et agréable. L'art d'enquêter se développe avec la pratique, mais il existe certains principes de base que les enquêteurs doivent suivre pour réussir. Nous vous proposons plusieurs directives

générales pour vous aider à établir de bons rapports avec les enquêtés et assurer la réussite des interviews.

Comment établir de bons rapports avec l'enquêté

En tant qu'enquêteur, votre première responsabilité consiste à établir de bons rapports avec l'enquêté. L'enquêteur et l'enquêté sont des étrangers l'un pour l'autre, la première impression que l'enquêté aura de vous influera sur sa bonne volonté à coopérer. Assurez-vous que votre tenue soit correcte et votre attitude amicale quand vous vous présentez. Il est important que vous sachiez qu'avant de commencer à travailler quelque part, votre chef d'équipe aura informé les autorités locales. On vous donnera également des documents qui attesteront que vous travaillez pour l'IRD durant la période de collecte des données sur le terrain.

Ayez toujours une approche positive

N'adoptez jamais un air d'excuses, et n'utilisez pas des expressions telles que "Êtes-vous trop occupé ?". De telles questions risquent d'entraîner un refus avant même de commencer. Dites plutôt à l'enquêté, "Je voudrais vous poser quelques questions" ou "Je voudrais vous parler quelques instants."

Respecter les règles d'éthiques : rassurez l'enquêté sur le caractère confidentiel des réponses

Si l'enquêté hésite à répondre à l'interview ou demande à quoi serviront ces informations, expliquez lui que les données que vous recueillez resteront confidentielles, qu'**aucun** nom d'individu ne sera utilisé dans aucun cas et que tous les renseignements seront mis en commun pour rédiger un rapport. En outre, vous ne devez jamais mentionner d'autres interviews ou montrer des questionnaires complétés à d'autres enquêteurs devant un enquêté ou toute autre personne non autorisée.

Répondez franchement aux questions de l'enquêté

Avant d'accepter d'être interviewé(e), l'enquêté(e) peut vous poser quelques questions concernant l'enquête ou la façon dont on l'a sélectionné pour être enquêté (e). Soyez direct et aimable quand vous répondez. Pour des questions non liées à

l'enquête que viendrait à vous poser un enquêté, dites-lui que vous essayerez de répondre à ses questions après avoir terminé l'interview.

L'enquêté peut également s'inquiéter de la durée de l'interview. S'il le demande, dites-lui que d'habitude l'interview prend environ une heure. Précisez que vous êtes disposé à revenir à un autre moment si l'enquêté n'est pas disponible à ce moment-là pour répondre aux questions.

Interviewez l'enquêté (e) seul (e)

La présence d'une tierce personne pendant l'interview peut vous empêcher d'obtenir des réponses franches et honnêtes de la part de l'enquêté (e). Par conséquent, il est essentiel que l'interview individuelle soit conduite *en privé* et que toutes les questions reçoivent une réponse de l'enquêté lui-même.

Si d'autres personnes sont présentes quand vous commencez une interview, expliquez à l'enquêté que certaines questions sont privées et demandez-lui quel est le meilleur endroit pour lui parler seul à seul. Parfois le fait de demander à rester seul avec l'enquêté rend les autres personnes plus curieuses, ce qui peut les inciter à vouloir écouter. Dans ce cas, c'est à vous de leur faire comprendre avec respect qu'elles doivent vous laisser seul avec l'enquêté. Commencer une interview, en privé, dès le début, permettra à l'enquêté d'être plus attentif à vos questions.

S'il est impossible d'être en privé, vous pouvez être obligé de réaliser l'interview en présence d'autres personnes. Cependant, essayez autant que possible de vous isoler des autres personnes.

NB : Pour l'administration du questionnaire ménage aux chefs de ménage, sachez que l'enquêté peut se faire aider par un membre du ménage pour répondre à certaines questions. Il peut s'agir par exemple des informations sur les autres membres du ménage telles que le mois de naissance, l'année de naissance, l'âge ou le niveau de scolarisation d'un autre membre du ménage.

Ne suggérez jamais les réponses aux enquêtés

Si la réponse d'un enquêté n'est pas pertinente, ne l'aidez pas en disant quelque chose comme "*Je suppose que vous voulez dire que.... N'est-ce pas ?*". Très souvent elle sera d'accord avec votre interprétation de sa réponse, même si ce n'est pas son idée. Vous devez plutôt approfondir le problème de façon à ce que l'enquêté lui-même trouve la réponse pertinente. Dans ce cas, ce type de relance peut être utile : *Est-ce que vous pouvez préciser ? Je n'ai pas bien compris ? Mais encore ?*

Ne changez pas la formulation ou la séquence des questions

La formulation des questions et leur séquence dans le questionnaire doivent être respectées. Si l'enquêté a mal compris une question, vous devez répéter la question lentement et clairement. Si elle persiste à ne pas comprendre, vous pouvez reformuler la question en prenant soin de ne pas modifier le sens de la question d'origine. Donnez seulement le minimum d'informations nécessaires pour obtenir une réponse pertinente.

Traitez avec tact les enquêtés

Si l'enquêté donne des réponses non pertinentes ou compliquées, ne l'arrêtez pas brusquement ou impoliment, mais écoutez ce qu'il a à dire. Puis, essayez de le guider doucement vers la question de départ. Une bonne ambiance doit être maintenue durant toute l'interview. On parvient à la meilleure ambiance pour une interview quand l'enquêté considère l'enquêteur comme une personne aimable, réceptive et sympathique qui ne l'intimide pas et à qui il peut tout dire sans se sentir intimidé ou embarrassé.

N'ayez pas d'idées préconçues

N'ayez pas d'idées préconçues sur les capacités et les connaissances de l'enquêté. Ne croyez pas, par exemple, que les hommes et les femmes des zones rurales ou les personnes peu instruites ou illettrées ne connaissent pas certains sujets.

D'autre part, il faut vous souvenir que les divergences entre vous et l'enquêté peuvent influencer sur l'interview. L'enquêté qui croit que vous êtes en désaccord avec lui, peut avoir peur ou se méfier de vous. Vous devez toujours vous comporter et parler de façon à ce qu'il se sente à l'aise en parlant avec vous.

Il est important de rester neutre dans toutes les occasions, quel que soit la réponse des enquêtés.

Ne précipitez pas l'interview

Posez les questions lentement pour que l'enquêté comprenne bien ce qu'on lui demande. Après avoir posé une question, attendez et donnez-lui le temps de réfléchir. Si l'enquêté se sent bousculé ou si on ne lui permet pas de formuler sa propre opinion, il peut répondre "Je ne sais pas" ou donner une réponse inexacte. Si vous pensez que l'enquêté répond sans réfléchir, simplement pour hâter l'interview, dites à l'enquêté, "On n'est pas pressé. Votre opinion est très importante, aussi réfléchissez à vos réponses avec soin."

2.8 Quelques instructions pour bien remplir les outils de collecte des données

En règle générale, les questionnaires se composent de six éléments visuellement repérables. Il s'agit de :

- **Le numéro de la question.** Il se compose du numéro de la section et du numéro d'ordre de la question ;
- **L'intitulé de la question.** La question est formulée en français. Elle est très précise dans sa formulation et son énoncé au chef de ménage doit rendre au mieux toutes les précisions de la question. Ne jamais déformer le sens de la question.
- **Les réponses.** Dans cette colonne sont mentionnés les codes des réponses possibles pouvant figurés dans la colonne code. Sauf si un code spécifique est indiqué, par convention on considérera que :
 - **9 ; 99 ; 999 ; 9999....** Refus de répondre
 - **8 ; 88 ; 888 ; 8888....** Ne sait pas
- **Les codes.** Vous inscrirez dans la (ou les) case(s) correspondante(s) le (ou les) code(s) de la réponse fournie par l'enquêté. L'écriture doit être très bien lisible. Si les cases sont trop petites, écrivez distinctement au-dessous ou au-dessus des cases. Ne pas utiliser de crayons de papier. En cas d'erreur, barrez proprement la réponse et écrivez à côté.
- **Les sauts.** En règle générale, les questions s'enchaînent les unes après les autres. Dans ce cas la colonne « sauts » ne contiendra aucune instruction. Mais il peut arriver que la prochaine question dépende des réponses fournies précédemment. Dans ce cas, un ou plusieurs sauts seront indiqués. Vous devez impérativement respecter ces sauts, pour la logique de l'entretien.

- **Les instructions à l'enquêteur.** Il arrivera que certaines questions soient assorties d'instructions. Ces instructions apparaissent en italique, précédé de l'abréviation ENQ. Il faudra toujours lire (pour vous-même) ces instructions avant d'énoncer la question.

Exemple :

N°	Questions	Réponses	Codes	Sauts
Q329	Quels sont les trois principaux aliments que vous avez utilisés pour nourrir votre troupeau en 2014 ? <i>ENQ : Noter jusqu'à trois aliments par ordre d'importance</i>	1. Paille de brousse/ 2. résidus culture 3. Foins, 4. Fanes (d'arachide et/ou niébé) 5. Son 6. Céréales mil 7. grains Niébé 8. Aliments composés(<i>Ripasse</i>) 9. Autres aliments	A : <input type="checkbox"/> B : <input type="checkbox"/> C : <input type="checkbox"/>	
Q330	avez-vous acheté d'aliments pour votre troupeau en 2014 ?	1. Oui 2. Non	<input type="checkbox"/>	Si Q330=2, → Q333

2.8.1 Les types de questions et les procédures de remplissage

Lorsqu'on considère les réponses possibles, les questions dans les questionnaires peuvent être classées en quatre grandes catégories :

1. Les questions fermées à réponse unique
2. Les questions fermées à réponses multiples
3. Les questions ouvertes
4. Les questions numériques
5. Les questions de contrôle

NB : Des instructions insérées dans les questionnaires précisent le type de question concerné, lisez-les attentivement.

2.8.2 Question fermées à choix unique

Ce sont les questions où une liste de différentes réponses possibles est fournie dans le questionnaire, mais **l'enquêté (e) ne peut évoquer qu'une et une seule des réponses** proposées par le questionnaire. Au cas où plusieurs réponses seraient proposées à ces types de questions, la principale serait retenue. Pour enregistrer la réponse de l'enquêté (e), il vous suffira d'inscrire le code correspondant à la réponse donnée.

Exemple : Prenons la question Q101 et la Q139 du questionnaire agriculture individus.

Q101	Avez-vous exploité au moins une parcelle que vous possédez pendant l'hivernage 2014 ?	1. Oui 2. Non	_
-------------	----------------------------------------------------------------------------------------------	------------------	---

Q139	Sur quel type de champs avez-vous pratiqué la jachère en 2014 ?	1. champs de case 2. champs de brousse 3. bas-fonds 4. Non concerné	_
-------------	-----------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------	---

2.8.3 Question fermées à choix multiples

Ce sont les questions où une liste des éventuelles réponses est fournie dans le questionnaire avec la **possibilité pour l'enquêté(e) de citer plusieurs des réponses proposées**. Pour enregistrer les réponses de ces questions, il vous suffira d'écrire 1 chaque fois qu'une réponse proposée par le questionnaire est citée par l'enquêté(e).

En pratique, la procédure de remplissage des questions à choix ou réponses multiples comporte deux phases : pendant l'entretien et après l'entretien.

Pendant l'entretien, poser la question et écrire 1, chaque fois qu'une réponse proposée par le questionnaire est mentionnée.

Écrire 1, à « Autre... » Lorsqu'une réponse autre que celles proposées par le questionnaire est citée, puis transcrire cette réponse.

Avant de passer à une autre question, relancer l'enquêté(e) pour s'assurer qu'il a effectivement épuisé ses réponses à la question concernée. Pour ce faire, utiliser une question du genre "Y en a-t-il d'autres ?".

Lorsque les réponses sont épuisées, inscrire 0 pour les autres réponses où 1 n'est pas inscrit avant de passer à la question suivante.

Exemple : Prenons la question Q152 du questionnaire agriculture individu.

Q152	<p>Selon vous quels sont les avantages de chacun des deux types d'engrais ?</p> <p>ENQ : Ne pas citer les réponses. Plusieurs réponses sont possibles</p>	<p>1. Oui 2. Non</p> <p>ENQ : Ne pas citer les réponses. Plusieurs réponses sont possibles</p>	<p>Fumure organique</p> <p>a. Faible coût _ b. Facile à se procurer.... _ c. Augmente beaucoup les rendements..... _ d. Augmente la qualité de la production..... _ e. N'épuise pas les sols... _ f. Autres..... _ _ </p>	<p>Engrais minéral</p> <p>a. Faible coût _ b. Facile à se procurer.... _ c. Augmente beaucoup les rendements..... _ d. Augmente la qualité de la production _ e. N'épuise pas les sols... _ f. Autres..... _ _ </p>

Autre exemple :

Q151	<p>Pour quelles cultures utiliseriez-vous votre engrais préféré en priorité ?</p> <p>ENQ : Ne pas citer les cultures. Noter les trois premières réponses</p>	<p>01. Mil 02. Sorgho 03. Maïs 04. Arachide 05. Niébé 06. Pastèque 07. Bissap 08. Sésame 09. Riz 10. Maraîchage</p>	<p>A : _ _ B : _ _ C : _ _ </p>
-------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------

2.8.7 Les sauts

Les sauts sont généralement prévus à la dernière colonne du questionnaire. Ils ont pour objectif d'éviter de poser des questions qui, soit ne concernent pas l'enquêté, soit ne sont plus nécessaires pour la suite. Il est important de respecter les sauts dans les questionnaires pour le respect de la cohérence de l'entretien.

Exemple : La question Q191 permet d'illustrer la logique des sauts. Si l'enquêté (e) n'a pas pratiqué la culture maraichère au cours de sa vie, il est donc inutile de poser les questions qui suivent cette question sous peine de paraître ridicule devant l'enquêté.

Q191	Avez-vous pratiqué la culture maraichère au cours de votre vie ?	1. Oui 2. Non	<input type="checkbox"/>	Si Q191=2, ➡ Q1113
-------------	------------------------------------------------------------------	------------------	--------------------------	-------------------------------------

3 L'ADMINISTRATION DES OUTILS

3.1 LE QUESTIONNAIRE MENAGE

Le questionnaire ménage de l'enquête CERAO est composé de seize sections précédées d'une rubrique Identification. Chaque section renseigne des domaines de la vie des ménages essentiels pour atteindre les objectifs du projet. Il s'agit entre autres des informations relatives :

- À la composition du ménage
- Aux caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage
- Aux pratiques agricoles du ménage (cultures)
- Aux dépenses du ménage
- Au logement et biens d'équipement

3.1.1 IDENTIFICATION

Q001 : Numéro IRD du village de collecte

C'est le numéro du village de collecte où se situe le ménage qu'il faut inscrire. Par exemple, si l'enquêteur est à Sob, il inscrit le code 08. Il est également important **d'inscrire sur la ligne le nom du village. Les numéro de village sont indiqué ci-dessus (p. 10).**

Q002 : Numéro IRD de la concession de collecte

Il s'agit ici d'inscrire le numéro de la concession de l'IRD. **Le numéro doit être identique à celui fourni dans la liste des concessions de l'IRD.** Pour les villages de la ZON, le numéro de concession est indiqué sur la fiche ménage IRD fournie par le contrôleur. Pour les villages de Sanghaïe et de Yenguélé, les numéros de concession seront attribués par la supervision.

Q003 : Numéro IRD du ménage de collecte

Il s'agit ici d'inscrire le numéro de ménage de l'IRD. **Le numéro doit être identique à celui fourni dans la liste des ménages de l'IRD.** Pour les villages de la ZON, le numéro de concession est indiqué sur la fiche ménage IRD fournie par le contrôleur. Pour les villages de Sanghaïe et de Yenguélé, les numéros de concession seront attribués par la supervision.

Q004 : Numéro d'ordre du Ménage

Il s'agit ici d'inscrire le numéro des ménages selon l'ordre des ménages à enquêter. **Le numéro doit être identique à celui fourni dans la liste des ménages géré par le contrôleur et figurant aussi dans la fiche ménage IRD.**

Q005 : Latitude (N). Ne pas remplir

Q006 : Longitude (E). Ne pas remplir

Q007 : Prénom (s) et Nom du Chef de Ménage

L'enquêteur doit inscrire le nom et le prénom du Chef de Ménage.

Q008 : Numéro de téléphone du Chef de Ménage

Inscrire le numéro téléphonique du chef de ménage. Si celui-ci ne possède pas un numéro personnel, l'enquêteur demande celui d'une personne proche à lui.

3.1.2 VISITE(S) DE L'AGENT ENQUÊTEUR**Date de la visite**

Il s'agit pour l'enquêteur d'inscrire les différentes dates de passage au sein du ménage.

Nom et code de l'enquêteur :

Chaque agent de collecte inscrit son nom et le code qu'on lui attribuera pour toute la durée de l'enquête.

Résultat*

Il s'agit d'inscrire le code correspondant au résultat de l'entretien. 1=Absent ; 2=Différé /RDV ; 3= Partiellement rempli ; 4= Entretien final

VISITE FINALE

Date de la visite

Cette partie est remplie dans le cas où l'entretien s'est déroulé en deux ou plusieurs dates. L'enquêteur inscrit la dernière date de sa visite au sein du ménage.

****Résultat Final**

Il s'agit d'inscrire le code correspondant au résultat de l'entretien. 1=Absent ; 2=Différé /RDV ; 3= Partiellement rempli ; 4= Entretien final

Heure début entretien

Il s'agit de l'heure à laquelle l'entretien commence

3.1.3 CONTROLE ET VALIDATION

L'enquêteur ne doit pas remplir cette partie. Elle est réservée aux différents responsables chargés du suivi et du contrôle des équipes de collecte.

3.1.4 SECTION 0 : COMPOSITION DU MENAGE

Le ménage ne peut être enquêté que s'il a une exploitation agricole et qu'il la gère. Le fait d'avoir un ou plusieurs membres du ménage ayant exploité au moins une parcelle en 2014 (question M00) est la question qui détermine la poursuite ou non de l'entretien avec le ménage. Afin d'éviter de perdre des questionnaires, l'enquêteur doit d'entrée de jeu poser cette question afin de s'assurer que les informations prises ne sont pas inutiles. Dans cet esprit, il est fortement conseillé de ne pas remplir la feuille d'identification du ménage avant d'avoir posé la question sur l'éligibilité du ménage.

Si M00=0 → Remercier et Clore.

Le répondant est le chef de ménage ou son représentant.

Colonne 1 : M01 : Elle donne le numéro d'ordre des membres du ménage. Ainsi, à chaque numéro correspond un membre du ménage. Pour les villages sous observation IRD (de la ZON), les numéros indiqués seront ceux de la base de données IRD. Ils figurent sur la feuille ménage IRD (exemple en annexe). Dans le cas où une personne ne serait pas indiquée sur cette feuille, veuillez attribuer un numéro avec votre contrôleur. Dans les villages de Sanghaïe et de Yenguélé, le numéro d'identification sera composé comme suit :

numéro de village – numéro de concession – numéro de ménage – numéro d'ordre de l'individu

Colonne 2 : M02 : Enregistre le nom et prénom(s) de tous les membres du ménage en commençant par le CM, sa ou ses épouses et leurs enfants.

Attention :

Il est impératif d'enregistrer dans l'ordre suivant les membres du ménage, pour n'omettre aucune personne :

- Le CM
- La première femme du CM puis leurs enfants
- La seconde femme du CM et leurs enfants, etc.
- Les autres enfants du CM (dont la mère n'est pas dans le ménage)
- Les autres enfants de sa ou ses épouses (qui ne sont pas ceux du CM) dans l'ordre des épouses / mères listées précédemment
- Les enfants confiés,
- Les autres parents,
- Les personnes hébergées
- Les visiteurs.

Afin de faciliter votre travail de reconstitution du ménage, vous disposerez de la composition du ménage, telle qu'établie par l'IRD. Si le ménage enquêté a déjà été sollicité par le projet ESCAPE, vous aurez aussi la fiche ménage telle qu'elle a été

remplie en 2013/14. Ces documents ne seront disponibles que pour les villages de la ZON. Un exemple de la fiche ménage IRD est donné en annexe du manuel.

Colonne 3 : M03 : Sexe

L'enquêteur doit indiquer le sexe de chaque membre du ménage. Il ne devra pas déduire le sexe à partir du nom, mais poser la question pour chaque membre, particulièrement pour les jeunes enfants. L'enquêteur doit demander si la personne est une fille ou un garçon, un homme ou une femme. Selon la réponse, il doit inscrire Masculin pour homme/garçon et Féminin pour fille ou Femme.

M04 : Statut de résidence

La question sur le statut de résidence comprend trois modalités : 1= RP (résident présent) ; 2=RA (résident absent) et 3=Visiteur

M05 : Age actuel

L'âge de chaque personne sera enregistré en années révolues. Il s'agit de **l'âge de la personne à son dernier anniversaire**. Si quelqu'un va avoir 25 ans, deux semaines après la date de l'enquête, l'âge enregistré sera 24 ans. L'âge des enfants de 9 ans et moins sera enregistré précédé d'un zéro, par exemple 3 ans sera enregistré '03', et les enfants de moins d'un an seront enregistrés '00'. Si la personne interrogée n'est pas sûre de l'âge exact d'un membre du ménage, l'enquêteur s'efforcera d'obtenir une estimation en ayant recours au calendrier d'évènements clés dans la localité, à la fiche ménage IRD (date de naissance) ou à une pièce d'identité.

M06 : Niveau d'instruction

L'enquêteur doit inscrire si l'enquêté est instruit ou non. Il doit prendre en compte la classe que l'enquêté a achevé avec succès lorsqu'il est scolarisé. Exemple : si l'enquêté a fait la classe de CE2 et abandonné au cours de l'année scolaire, le niveau à lui inscrire est le CE1. Les codes appropriés sont dans l'encadré suivant :

00 =Non instruit ; 01 =Non instruit mais alphabétisé ; 02 =Maternelle ; 10 =CI ; 11 =CP ; 12 =CE1 ; 13 =CE2 ; 14 =CM1 ; 15 =CM2 ; 21 =6 ^{ème} ; 22 =5 ^{ème} ; 23 =4 ^{ème} ; 24 =3 ^{ème} ; 31 =2 ^{nde} ; 32 =1 ^{ère} ; 33 =terminale ; 34 =supérieure

M07 : Activité principale

La question sur l'activité principale doit être posée à tous les membres du ménage âgés de six ans et plus. Dans de nombreux ménages, les enfants font certains travaux comme garder le bétail, vendre de l'eau, etc. Il est nécessaire d'appréhender la nature de ces activités et en tenir compte.

NB : Inscrire le libellé de l'emploi ou de la profession ; sur la colonne de droite inscrire le code correspondant après interview.

M09: Exploitation agricole

Inscrire si la personne qui a **exploité une parcelle au cours de l'année dernière (2014)**. Cela signifie qu'elle était responsable de l'organisation du travail et de la production réalisée. Inscrire 1 si oui et 0 si non.

M10 : Nombre d'enfants nés vivant

Inscrire le nombre d'enfants du chef de ménage qui ont eu au moins un jour de vie. L'enquêteur doit relancer l'enquêté afin d'avoir le nombre exact ou le plus près possible.

M11 : Nombre d'enfants encore en vie

Inscrire le nombre d'enfants du chef de ménage qui sont en vie à la date de l'enquête. L'enquêteur doit relancer l'enquêté afin d'avoir le nombre exact ou le plus près possible. Le chef de ménage peut oublier certains enfants. S'il a plusieurs épouses, l'enquêteur doit poser la question par rapport à chacune des épouses jusqu'à épuiser le nombre des enfants. Même si certains enfants sont mariés ailleurs ou ont quitté le village il faudra en tenir compte.

M12 : Nombre d'enfants et d'adolescents (moins de 18 ans) du ménage sont rentrés au village, à l'hivernage 2014, et ont participé aux travaux des champs.

M13 : Nombre d'enfants et d'adolescents Combien **d'enfants et adolescents** (moins de 18 ans) issus de votre ménage et résidant à l'extérieur ne sont pas rentrés au village, à l'hivernage 2014, pour participer aux travaux des champs ?

M14 : Pour quelles raisons tous ces enfants sont absents ?

Il s'agit de recueillir des informations sur les raisons de l'absence de ces enfants et adolescents du village

M15 : Nombre d'adultes (plus de 18 ans) résidant à l'extérieur ne sont pas rentrés au village, à l'hivernage 2014, pour participer aux travaux des champs ?

M16 : Raisons de l'absence des adultes du village ?

Il s'agit de recueillir des informations sur les raisons de l'absence de ces adultes du village

3.1.5 SECTION 1. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DU CHEF DE MENAGE

Dans cette section, on recueille des informations sur les caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage, telles que l'ethnie, la religion, la caste, le lieu de naissance, le lieu de résidence de son conjoint

3.1.6 SECTION 3. EDUCATION ET ACCES AUX TICs

Dans cette section on recueille des informations sur le niveau d'instruction et l'accès du chef de ménage aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, telles que l'internet, le téléphone portable.

3.1.7 SECTION 4. SANTE

Ici les questions portent sur les problèmes de santé du ménage et les conséquences de ces derniers sur le travail du ménage. On interroge également le chef de ménage sur les questions d'accessibilité géographique à l'offre de soins

3.1.8 SECTION 5. EMPLOI

Elle porte essentiellement sur les activités rémunératrices du ménage et les revenus issus de ces dernières.

3.1.9 SECTION 9. PATRIMOINE ET AUTRES REVENUS

Il s'agit de recueillir des informations sur les biens immobiliers, fonciers, les entreprises possédées par le ménage et leur lieu d'implantation, Le travail dans cette section consiste aussi à recueillir des informations sur des revenus hors emploi (dons, allocations, retraites, loyers) qu'aurait bénéficié le ménage.

3.1.10 SECTION 12. EPARGNE ET INVESTION

Il s'agit de recueillir les informations sur ce que le ménage a épargné ou investi les 12 derniers mois en citant les types d'investissements et les sources d'épargne. Laissez l'enquête prendre de son temps pour obtenir des informations exactes.

3.1.11 SECTION 13. DETTES ET DONS RECUS

Dans cette section il s'agit de recueillir les informations sur ce que le ménage a emprunté et les motifs des emprunts ces 12 derniers mois. On collecte également les informations sur les types de dons et les quantités (si c'est en nature) et les montants (si c'est en argent) reçus par le ménage toujours dans les 12 derniers mois, en citant les sources de ces dons. Laissez l'enquête prendre de son temps pour obtenir des informations exactes.

3.1.12 SECTION 14. SECURITE ALIMENTAIRE

Ici, on recueille les informations sur les problèmes alimentaires rencontrés par le ménage au cours de l'année 2014. Il s'agit aussi de collecter les informations sur les stratégies développées pour faire face à ces problèmes.

3.1.13 SECTION 15. AIDE ALIMENTAIRE

Dans cette section, on demandera au ménage s'il a reçu ou non de l'aide alimentaire en 2013 et 2014. Si oui, quelle est la source et comment cette aide a-t-elle été utilisée ?

3.1.14 Section. Migrations

Dans cette section, on recueillera des informations sur les mouvements de longue durée des membres du ménage et les raisons associées. Il s'agit aussi de documenter les apports en ressources de ces migrations et les techniques apprises lors des parcours migratoires du chef de ménage.

3.2 QUESTIONNAIRE AGRICULTURE

Le questionnaire agriculture, Individu de l'enquête CERAO est composé de deux parties. La première partie est l'**IDENTIFICATION** et la deuxième partie est composée d'un ensemble de sections qui sont les suivants :

1. SECTION 00 : main d'œuvre du ménage en 2015
2. SECTION 1 : système de culture
3. SECTION 2 : système fourrager
4. SECTION 3 : système d'élevage
5. SECTION 4 : perception des changements
6. SECTION 5 : stratégies d'adaptation/innovations

Chaque section comporte plusieurs sous-sections à l'exception de la section 2 et la section 4.

Comme dans le questionnaire ménage, les sous-sections du questionnaire Agriculture comportent des questions de diverses formes (voir première partie du Manuel). Les formes de questions sont semblables aux formes dans le questionnaire Ménage que nous avons détaillé.

3.2.1 IDENTIFICATION (Confer détails Identification Questionnaire Ménage).

Q001 : Numéro IRD et le nom du village

C'est le numéro du village de collecte où se situe le ménage qu'il faut inscrire. Par exemple, si l'enquêteur est à Sob, il inscrit le code 08. Il est également important **d'inscrire sur la ligne le nom du village. Les numéros de village sont indiqués ci-dessus (p. 10).**

Q002 : Numéro IRD de la concession de collecte

Il s'agit ici d'inscrire le numéro de la concession de l'IRD. **Le numéro doit être identique à celui fourni dans la liste des concessions de l'IRD.** Pour les villages de la ZON, le numéro de concession est indiqué sur la fiche ménage IRD fournie par le contrôleur. Pour les villages de Sanghaïe et de Yenguélé, les numéros de concession seront attribués par la supervision.

Q003 : Numéro IRD du ménage de collecte

Il s'agit ici d'inscrire le numéro de ménage de l'IRD. **Le numéro doit être identique à celui fourni dans la liste des ménages IRD.** Pour les villages de la ZON, le numéro de concession est indiqué sur la fiche ménage IRD fournie par le contrôleur. Pour les villages de Sanghaïe et de Yenguélé, les numéros de concession seront attribués par la supervision.

Q004 : Numéro de la personne enquêté

Il s'agira d'inscrire le numéro IRD de la personne enquêtée pour les villages de la zone d'étude de l'IRD. Ce numéro se trouve sur la fiche ménage IRD mise à votre disposition. Il est également inscrit sur la feuille ménage que vous avez remplie dans le questionnaire ménage. Pour les villages hors ZON, veuillez-vous reporter aux consignes mentionner plus haut (section 2) ou reproduire le numéro figurant dans sur la feuille ménage que vous avez complétée.

Q005 : Latitude (N). Ne pas Remplir

Q006 : Longitude (E). Ne pas Remplir

Q007 : Nom et Prénom de la personne enquêtée

L'enquêteur doit inscrire le nom et prénom de la personne enquêtée.

Q007 : Numéro de téléphone de la personne enquêtée

Inscrire le numéro téléphonique de l'enquêtée. Si celui-ci ne possède pas un numéro personnel, l'enquêteur demande le numéro de d'une personne proche à lui.

VISITE(S) DE L'AGENT ENQUÊTEUR

Date de la visite

Il s'agit pour l'enquêteur d'inscrire les différentes dates de passage au sein du ménage.

Nom et code de l'enquêteur :

Chaque agent de collecte inscrit son nom et le code qu'on lui attribuera pour toute la durée de l'enquête.

Résultat*

Il s'agit d'inscrire le code correspondant au résultat de l'entretien. **1=Absent ; 2=Différé /RDV ; 3= Partiellement rempli ; 4= Entretien final**

VISITE FINALE

Date de la visite

Cette partie est remplie dans le cas où l'entretien s'est déroulé en deux ou plusieurs dates. L'enquêteur inscrit la dernière date de sa visite au sein du ménage.

****Résultat Final**

Il s'agit d'inscrire le code correspondant au résultat de l'entretien. 1=entièrement rempli ; 2 = Partiellement rempli ; 3=Refus

Heure début entretien

Il s'agit de l'heure à laquelle l'entretien commence

CONTROLE ET VALIDATION

L'enquêteur ne doit pas remplir cette partie. Elle est réservée aux différents responsables chargés du suivi et du contrôle des équipes de collecte.

3.2.2 SECTION 00 : main d'œuvre du ménage en 2015

Il s'agit dans cette section d'identifier les différentes tâches accomplies par chaque membre du ménage ayant au moins 6 ans pendant l'hivernage 2015.

3.2.3 SECTION 1 : SYSTEME DE CULTURE

Cette section comporte plusieurs sous sections : Accès à la terre, avec le dénombrement des parcelles possédées en 2014 ; la fertilisation des sols, notamment l'utilisation de l'engrais minérale et la fumure organique ; les pratiques culturale, notamment les cultures sous pluies et les cultures maraichères.

3.2.4 SECTION 2 : SYSTEME FOURRAGER

Cette section s'intéresse à la culture fourragère pratiquée par l'enquêté en 2014. Il s'agit également de savoir si l'enquêté aurait acheté du fourrage en 2014.

3.2.5 SECTION 3 : SYSTEME D'ELEVAGE

Cette section s'intéresse aux pratiques d'élevage de l'enquêté, notamment la possession d'un troupeau bovin. Elle s'intéresse également aux méthodes d'approvisionnement en aliments du troupeau et les relations de l'élevage avec le système agricole du ménage.

3.2.6 SECTION 4 : PERCEPTIONS DES CHANGEMENTS

Cette section s'intéresse à la perception de l'enquêté sur les changements globaux au cours des dix dernières années. Il s'agit de savoir si l'enquêté a perçu des changements **au cours des 10 dernières années**. Les appréciations de changement de l'enquêté concernent la pluie, la chaleur et aux vents. Il revient à l'enquêteur de faire attention à la façon de poser les questions afin d'obtenir les vraies réponses. Attention si l'enquêté réside dans la localité il y a moins de 10 ans, il faut aller à la Q501. Un saut est donc prévu en Q405.

Q401	Depuis combien d'années résidez-vous dans la région de Fatick ? [Enq : Si depuis sa naissance, 90]	_ ans	Si moins de 10ans passez à Q501
------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------	---------------------------------

3.2.7 SECTION 5 : STRATEGIES D'ADAPTION/INNOVATIONS

Cette section traite des innovations et adaptations des ménages dans la zone d'étude. Elle s'intéresse à quatre pratiques agricoles : les nouvelles variétés de culture adoptées ; les nouvelles techniques de conservation du sol ; la pratique de l'embouche bovine et l'appui des services techniques de vulgarisation agricole.

Dans les nouvelles variétés de cultures adoptées, il s'agit de savoir si les populations ont adopté au cours des 5 dernières années (2010-2014), des variétés de cultures céréalières et des variétés de culture de rentes.

Concernant les nouvelles techniques de conservation du sol, l'objectif est de mettre en évidence les nouvelles techniques de fertilisation du sol adopté par la population de la zone d'étude au cours des dix dernières années (2005-2014) pour s'adapter aux changements globaux.

Par rapport à l'appui des services de vulgarisation agricole, il s'agit de savoir si au cours de la saison de l'année 2014, l'enquête a été appuyé par ces services sur les nouvelles technique cultures.

Merci pour votre attention

Annexe 1 : Liste des ménages tirés

id_menage	id_cm	prenom_cm	nom_cm	village
745	20206	ASSANE	DIONE	BARY NDONDOL
767	20433	MOR	DIONE	BARY NDONDOL
772	20480	MALAL	THIAO	BARY NDONDOL
774	20505	ASSANE	NDIAYE	BARY NDONDOL
757	20333	DJIBRIL	DIOUF	BARY NDONDOL
4056	20072	ISSA	TINE	BARY NDONDOL
749	20265	CHEIKH	NDIAYE	BARY NDONDOL
776	20516	MOUSSA	SENE	BARY NDONDOL
771	20477	OUSMANE	DIOUF	BARY NDONDOL
743	20173	DJIBRIL	DIOUF	BARY NDONDOL
3622	51122	THILAW	THIAO	BARY NDONDOL
760	20363	DJIBRIL	NDIAYE	BARY NDONDOL
3874	20494	DJIBRIL	NDIAYE	BARY NDONDOL
759	20350	AMAD	THIAO	BARY NDONDOL
768	20437	ALIOU	DIOUF	BARY NDONDOL
3979	20503	PATHE	NDIAYE	BARY NDONDOL
729	20039	SIRINE	TINE	BARY NDONDOL
746	82508	MBAYE	DIONE	BARY NDONDOL
4057	20068	ABDOU	TINE	BARY NDONDOL
766	20425	MOR	DIEYE	BARY NDONDOL
779	20512	CHEIKH	SENE	BARY NDONDOL
4058	20024	MAMADOU	NDOUR	BARY NDONDOL
4064	20161	MAMADOU	FAYE	BARY NDONDOL
739	20144	SALIOU	NDIAYE	BARY NDONDOL
742	20180	MODOU	DIOUF	BARY NDONDOL
724	20006	DAOUDA	FAYE	BARY NDONDOL
727	20100	SALIOU	TINE	BARY NDONDOL
728	20019	BIRANE	NDOUR	BARY NDONDOL
732	51111	MOR	TINE	BARY NDONDOL
733	20078	ALIOU	TINE	BARY NDONDOL
734	20062	MBISSANE	TINE	BARY NDONDOL
738	20134	SALIOU	NDIAYE	BARY NDONDOL
740	20159	ADAMA	FAYE	BARY NDONDOL
744	20191	SALIOU	DIOUF	BARY NDONDOL
747	20234	EL HADJ	NDIAYE	BARY NDONDOL
751	58965	TAFA	SENE	BARY NDONDOL
752	20302	PAUL	FAYE	BARY NDONDOL
753	20309	CHEIKH	TINE	BARY NDONDOL
754	20323	ADAMA	GNING	BARY NDONDOL
756	20327	SOULEYE	GNING	BARY NDONDOL
758	20336	SALIOU	THIAO	BARY NDONDOL
761	20386	MAMADOU	THIAO	BARY NDONDOL

762	20394	ASSANE	THIAO	BARY NDONDOL
765	20418	MAURICE	SENE	BARY NDONDOL
769	20464	MBAYE	DIOUF	BARY NDONDOL
778	20523	THIORO	BADIANE	BARY NDONDOL
781	53155	ABLAYE	SENE	BARY NDONDOL
3376	20527	OUSMANE	SENE	BARY NDONDOL
3554	20059	OUSMANE	TINE	BARY NDONDOL
3873	50310	ABLAYE	THIAO	BARY NDONDOL
4235	52461	ABDOULAYE	FAYE	DIOHINE
2182	53587	ISMAILA	FAYE	DIOHINE
2041	29325	LATYR	MARONE	DIOHINE
2178	30556	WALY	DIOUF	DIOHINE
2170	30460	DIEGANE	SENE	DIOHINE
3939	29770	NIOKHOR	NDONG	DIOHINE
3565	53567	ALOISE	FAYE	DIOHINE
1979	86982	ROKHY	GUEYE	DIOHINE
1991	28901	SOCE	DIOUF	DIOHINE
2122	30080	ALBERT	MARONE	DIOHINE
2245	83512	SAMBA	FAYE	DIOHINE
2010	29075	DJIMITH	NDIAYE	DIOHINE
4232	28459	COUMBA	DIOUF	DIOHINE
3260	29577	DOUDOU	DIOUF	DIOHINE
2200	55741	ABLAYE	BAKHOUM	DIOHINE
3410	30115	MODOU	DIOP	DIOHINE
2037	29342	SIDI	MARONE	DIOHINE
3658	1076994	CHEIKH	DIOUF	DIOHINE
2036	29318	SADAKH	MARONE	DIOHINE
2196	30486	NGOR	DIAGNE	DIOHINE
4134	29797	OUSMANE	SENE	DIOHINE
4279	29428	TIMAGUE	DIOUF	DIOHINE
2174	30507	PAUL	SENE	DIOHINE
2018	53528	THIOUME	SENE	DIOHINE
2060	29481	MBISSANE	DIOUF	DIOHINE
2013	29095	DJIGA	GNING	DIOHINE
2096	59382	KESSINE	DIOUF	DIOHINE
4130	30179	NIAKHAR	MARONE	DIOHINE
3236	28646	IBOU	KAMA	DIOHINE
3599	29633	WALLY	NDIAYE	DIOHINE
3304	62008	SAMBA	DIOUF	DIOHINE
2190	1059814	ADRIEN	NDOUR	DIOHINE
1978	28766	BASSIROU	DIOP	DIOHINE
3283	88438	DIAGA	FALL	DIOHINE
4281	1068502	CLEMENT	SARR	DIOHINE
1964	28647	DIEGANE	SENE	DIOHINE
2188	29593	MBAGNIK	DIOUF	DIOHINE
3471	82449	FRANCOIS	SENE	DIOHINE
2258	32449	PAMA	MARONE	DIOHINE
2042	29328	NDENE	MARONE	DIOHINE
2194	28466	NDEO	NDOUR	DIOHINE

2214	28449	ROBERT	NDOUR	DIOHINE
3390	61177	LATYR	MARONE	DIOHINE
3913	28390	ANTOINE	SENE	DIOHINE
2049	29354	ADIOUMA	YATT	DIOHINE
2089	29813	HELENE	SENE	DIOHINE
3837	102847	OUSSEYNOU	DIOUF	DIOHINE
2132	30145	HAMA	MARONE	DIOHINE
2157	30353	ALOYSE	LELO	DIOHINE
2087	29795	PIERRE	SENE	DIOHINE
1997	28949	SAMBA	SENE	DIOHINE
2228	28585	GUEDJ	DIOUF	DIOHINE
3262	72147	DEMBA	DIALLO	DIOHINE
4136	52460	MBISSANE	FAYE	DIOHINE
2138	56715	PAUL	MARONE	DIOHINE
2185	59893	NICOLAS	DIOUF	DIOHINE
2102	29907	ABLAYE	LO	DIOHINE
2032	29279	BOURE	DIOUF	DIOHINE
2213	29443	MBAYE	NDIAYE	DIOHINE
2171	30458	DIENE	SENE	DIOHINE
2006	86159	BOURE	NDIAYE	DIOHINE
1937	28412	BERNARD	SAMB	DIOHINE
4119	30224	MANG	MARONE	DIOHINE
2244	29893	JEROME	DIOUF	DIOHINE
3363	29430	BOURE	DIOUF	DIOHINE
2141	30231	MARIE	DIOUF	DIOHINE
2078	29685	OMAR	DIOUF	DIOHINE
3366	30191	SANDOKH	NDIAYE	DIOHINE
4030	28888	MODIANE	DIOUF	DIOHINE
1995	28929	AMINE	DIONE	DIOHINE
2124	30105	DIOMAYE	MARONE	DIOHINE
3824	1082532	FATOU	DIAGNE	DIOHINE
2206	28784	BERNARD	FALL	DIOHINE
1952	28548	DIOUMA	SENE	DIOHINE
2091	29846	WALY	SENE	DIOHINE
2221	30148	NDIAYE	MARONE	DIOHINE
2145	30271	MBAGNIK	DIOUF	DIOHINE
2123	30091	CHARLES	MARONE	DIOHINE
2116	30023	NGOR	FAYE N°1	DIOHINE
2009	29062	SOMBEL	DIENG	DIOHINE
2142	30245	BOURE	MARONE	DIOHINE
4231	30192	WALY	NDIAYE	DIOHINE
1948	28502	AISSATOU	MBAYE	DIOHINE
2005	29033	DIOMAYE	SENE	DIOHINE
3852	1064020	KHOLE	THIAM	DIOHINE
2254	77964	NDARE	FAYE	DIOHINE
2001	29007	BIRANE	DIOUF	DIOHINE
2071	29604	BLAISE	SENE	DIOHINE
1967	28674	MODOU	NDIAYE	DIOHINE
2247	28546	PAUL	MARONE	DIOHINE
1935	53509	JEAN	SENE	DIOHINE

1936	28400	DIEGANE	SENE	DIOHINE
1938	28425	CHEIKH	DIOUF	DIOHINE
1939	28438	HAMAD	DIOUF	DIOHINE
1940	28423	MASSA	DIONE	DIOHINE
1944	28482	BARTHLEMY	SENE	DIOHINE
1945	28480	FASSAR	SENE	DIOHINE
1946	28493	ALPHONSE	THIAO	DIOHINE
1950	28533	EMILE	MARONE	DIOHINE
1959	28601	DIOUMA	MBAYE	DIOHINE
1963	55729	NGOR	SENE	DIOHINE
1965	28654	SAMBA	SENE	DIOHINE
1972	54820	BIRAM	DIOUF	DIOHINE
1977	28746	EMILE	FAYE	DIOHINE
1980	28781	CHARLES	FALL	DIOHINE
1987	28833	YANDE	MARONE	DIOHINE
1989	28870	SALIOU	NDIAYE	DIOHINE
1990	28734	SAMBA	NIANE	DIOHINE
2003	29028	NGOR	SENE	DIOHINE
2007	29058	NGOR	DIOUF	DIOHINE
2008	29054	NGOR	FAYE	DIOHINE
2021	29157	OUSMANE	NDIAYE	DIOHINE
2023	29165	MIGNANE	SENE	DIOHINE
2030	29266	BOURE	DIOUF	DIOHINE
2040	29333	SOBEL	MARONE	DIOHINE
2044	29385	SAMBA	DIOUF	DIOHINE
2046	29378	SAMBA	MARONE	DIOHINE
2047	29359	DIEGANE	SARR	DIOHINE
2048	29403	DIB	MARONE	DIOHINE
2050	29351	SIMEL	SARR	DIOHINE
2052	29350	BIRAME	SARR	DIOHINE
2053	29215	DIOMAYE	DIOUF	DIOHINE
2054	29431	DIAGA	DIOUF	DIOHINE
2062	29501	GANA	DIOUF	DIOHINE
2063	29493	NDIARA	DIOUF	DIOHINE
2064	29521	DEMBA	DIOUF	DIOHINE
2072	29617	DIB	DIOUF	DIOHINE
2073	59374	DIOMAYE	DIOUF	DIOHINE
2074	29627	MOUSTAPHA	NDIAYE	DIOHINE
2075	29640	HAMADE	DIOUF	DIOHINE
2081	29715	NDIOUR	FAYE	DIOHINE
2085	29770	NIOKHOR	NDONG	DIOHINE
2092	29824	DJIRE	NDONG	DIOHINE
2095	29861	AUGUSTIN	NGOM	DIOHINE

2098	29875	NGOR	FAYE	DIOHINE
2104	29932	AUGUSTIN	FAYE	DIOHINE
2105	29924	GABRIEL	FAYE	DIOHINE
2106	29944	NDIOME	DIOUF	DIOHINE
2107	29951	PAUL	DIOUF	DIOHINE
2110	29960	MANGUE	SENE	DIOHINE
2113	29994	DIAGA	FAYE	DIOHINE
2114	29990	NDIOUR	FAYE	DIOHINE
2120	30067	DJIMITH	FAYE	DIOHINE
2131	30132	YANDE	DIOUF	DIOHINE
2133	30161	MICHEL	NDIAYE	DIOHINE
2134	30180	DAOUD	MARONE	DIOHINE
2147	30282	ABLAYE	DIOUF	DIOHINE
2150	30309	NGOR	NDIAYE	DIOHINE
2152	30315	MAMADOU	NDIAYE	DIOHINE
2161	30382	DIEGANE	SENE	DIOHINE
2165	30430	NDAMBAO	LELO	DIOHINE
2180	30569	PAUL	NDOUR	DIOHINE
2186	28593	SIMON	NGOM	DIOHINE
2189	70233	AISSATOU	THIAM	DIOHINE
2193	29803	YAK	SARR	DIOHINE
2204	79402	ABLAYE	FAYE	DIOHINE
2207	30049	BIRAM	FAYE	DIOHINE
2208	29244	FANE	SARR	DIOHINE
2210	28825	ALASSANE	WANE	DIOHINE
2211	32827	IBRAHIMA	SENE	DIOHINE
2212	66413	CHEIKH	WANE	DIOHINE
2219	28998	SENGHANE	THIAO	DIOHINE
2222	32112	SAMBA	DIOUF	DIOHINE
2223	65862	HYACINTHE	DIAGNE	DIOHINE
2225	29592	FABOUCAR	DIOUF	DIOHINE
2227	30147	JEAN	MARONE	DIOHINE
2232	62235	DABA	SENE	DIOHINE
2233	68076	SIMEL	SARR	DIOHINE
2241	29002	GORGUI	SENE	DIOHINE
2243	28404	KHADY	FAYE	DIOHINE
2248	29088	NGOR	THIARE	DIOHINE
2256	22905	MBOUREL	DIALLO	DIOHINE
2264	29705	NGOR	FAYE	DIOHINE
3208	53555	ABDOULAYE	WANE	DIOHINE
3227	59893	NICOLAS	DIOUF	DIOHINE
3243	28532	PAUL	FAYE	DIOHINE
3253	78406	ELIMANE	NGOM	DIOHINE

3254	52469	AMY	DONDE	DIOHINE
3264	29978	HAMADE	FAYE	DIOHINE
3324	29577	DOUDOU	DIOUF	DIOHINE
3362	29424	MBALI	DIOUF	DIOHINE
3420	62008	SAMBA	DIOUF	DIOHINE
3424	29468	OUSMANE	DIOUF	DIOHINE
3432	29033	DIOMAYE	SENE	DIOHINE
3435	29118	GUEDJ	GNING	DIOHINE
3573	28966	MOUSTAPHA	DIOUF	DIOHINE
3597	29265	MIGNANE	DIOUF	DIOHINE
3598	28766	BASSIROU	DIOP	DIOHINE
3652	28671	DAMIEN	NDIAYE	DIOHINE
3655	29987	DIEG	FAYE	DIOHINE
3808	1080374	PASTEUR	DIENG	DIOHINE
3809	89806	SIMON	FAYE	DIOHINE
3835	1081357	ELIMANE	SENE	DIOHINE
3860	29784	BIRANE	SAGNE	DIOHINE
3861	29777	GANE	SAGNE	DIOHINE
2696	33837	DIATTA	MARONE	KOTHIOH
2796	34084	DIAGA	DIOUF	KOTHIOH
2790	73209	GUEDJI	MARONE	KOTHIOH
2761	34545	MOUSSA	MARONE	KOTHIOH
2768	34328	TAMBA	DIOUF	KOTHIOH
2747	34376	CHEIKH	DIOUF	KOTHIOH
2741	34340	BABOU	SENE	KOTHIOH
2698	33855	MAHECOR	DIOP	KOTHIOH
2800	85601	ABDOULAYE	DIA	KOTHIOH
2778	29599	DIBE	THIARE	KOTHIOH
2759	34550	SAKOU	MARONE	KOTHIOH
2762	34576	CHEIKH	MARONE	KOTHIOH
2709	33983	KORY	MARONE	KOTHIOH
2704	32497	PIERRE	GNING	KOTHIOH
3347	78590	SAYE	MARONE	KOTHIOH
3679	34023	BOUGAR	DIOUF	KOTHIOH
2785	33922	PATHE	DIOUF	KOTHIOH
4013	33888	DIOMAYE	DIOUF	KOTHIOH
2708	33958	WALY	DIAGNE	KOTHIOH
3919	34309	MAMADOU	DIOUF	KOTHIOH
3897	34316	TIDIAKH	DIOUF	KOTHIOH
2730	34244	FASSAR	DIENG	KOTHIOH
4033	33825	HAMADY	POUYE	KOTHIOH
2798	34199	PAUL	SENE	KOTHIOH
3868	34570	NGOR	MARONE	KOTHIOH
2740	34311	NGOR	DIOUF	KOTHIOH
2690	33779	DIEGANE	SENE	KOTHIOH
2695	33829	NGOR	MARONE	KOTHIOH
2697	33844	BIRAM	DIOP	KOTHIOH

2699	33870	MAMADOU	DIOUF	KOTHIOH
2701	33916	DIENE	DIOUF	KOTHIOH
2702	33942	HAMADE	NGOM	KOTHIOH
2705	32506	NDIGUE	GNING	KOTHIOH
2706	33969	OUSMANE	DIAGNE	KOTHIOH
2707	33963	ABLAYE	DIAGNE	KOTHIOH
2714	34032	MBAGNIK	DIOUF	KOTHIOH
2715	34039	FATHIAKH	NDONG	KOTHIOH
2718	34104	MAHECOR	DIOUF	KOTHIOH
2722	34135	MIGNANE	DIOUF	KOTHIOH
2728	34224	DIBOCOR	DIOUF	KOTHIOH
2732	34264	SAMBARDE	FAYE	KOTHIOH
2733	34276	HAMAD	DIOUF	KOTHIOH
2734	34267	MBISSANE	FAYE	KOTHIOH
2738	34322	LATYR	DIOUF	KOTHIOH
2742	34347	WALY	SENE	KOTHIOH
2743	53746	EDOUARD	DIOUF	KOTHIOH
2744	34364	SALIOU	DIOUF	KOTHIOH
2752	34430	GUEDJ	MARONE	KOTHIOH
2753	34443	DJOYE	DIOUF	KOTHIOH
2754	34457	GUEDJ	DIONE	KOTHIOH
2756	34491	WALY	DIOUF	KOTHIOH
2758	34533	NDANE	DIOUF	KOTHIOH
2771	75203	DIATTA	SENE	KOTHIOH
2773	34523	DIAGA	DIOUF	KOTHIOH
2774	34519	MANG	SENE	KOTHIOH
2775	34510	DIATTA	SENE	KOTHIOH
2782	34234	DEMBA	SENE	KOTHIOH
2788	34600	DJIBRIL	SENE	KOTHIOH
2791	34292	BABOU	SAMB	KOTHIOH
2794	34005	MADE	MARONE	KOTHIOH
2797	34614	ANDY	NDONG	KOTHIOH
3220	34371	BOUCAR	DIOUF	KOTHIOH
3423	34630	NGOR	NDIAYE	KOTHIOH
3677	34165	LATYR	NGOM	KOTHIOH
3857	34420	KORY	MARONE	KOTHIOH
309	3201	NGOR	NDIAYE	NGAYOKHEME
484	52895	DABA	NDIAYE	NGAYOKHEME
426	3992	BABACAR	NDIAYE	NGAYOKHEME
483	3266	MODOU	NDIAYE	NGAYOKHEME
437	3912	MBAYE	NDIAYE	NGAYOKHEME
478	4194	DJIRE	DIATTE	NGAYOKHEME
409	5213	LATYR	THIAM	NGAYOKHEME
338	3777	DIEGANE	DIOUF	NGAYOKHEME
532	2977	AMAD	NDIAYE	NGAYOKHEME

419	5516	SANDOKH	NDIAYE	NGAYOKHEME
505	11236	MODOU	FAYE	NGAYOKHEME
3921	4020	OUSMANE	NDIAYE	NGAYOKHEME
393	5044	BOURE	DIONE	NGAYOKHEME
512	5271	AMATH	NDIAYE	NGAYOKHEME
3758	5255	AISSATOU	NDIAYE	NGAYOKHEME
418	11730	MODOU	DIAGNE	NGAYOKHEME
519	4798	DIENE	FAYE	NGAYOKHEME
412	5317	ALIOUNE	NDIAYE	NGAYOKHEME
533	4655	AMAD	FAYE	NGAYOKHEME
459	3990	OUSMANE	NDIAYE	NGAYOKHEME
491	4863	MOSSANE	SENE	NGAYOKHEME
429	5551	NGOR	NDIAYE	NGAYOKHEME
493	57363	WALY	NDIAYE	NGAYOKHEME
330	12501	MAME	MBAYE	NGAYOKHEME
496	3664	WALY	NDIAYE	NGAYOKHEME
368	11128	TOUBA	NDIAYE	NGAYOKHEME
381	11781	MBAYE	NGOM	NGAYOKHEME
494	5035	NGOR	DIONE	NGAYOKHEME
448	3476	SAMBA	DIATTE	NGAYOKHEME
3524	3786	ABDOU	DIOUF	NGAYOKHEME
458	4113	NGOR	NDIAYE	NGAYOKHEME
466	4058	GORGUI	SENGHOR	NGAYOKHEME
492	3295	BENOIT	NDIAYE	NGAYOKHEME
363	4507	MBAYE	SARR	NGAYOKHEME
355	1070711	BIRAME	FAYE	NGAYOKHEME
303	3176	DIAGNY	NDIAYE	NGAYOKHEME
452	3796	NDEBANE	NDONG	NGAYOKHEME
346	3895	THIOME	NDIAYE	NGAYOKHEME
3749	1073706	FRANCOIS	SALL	NGAYOKHEME
3634	5409	IBRA	NDOUR	NGAYOKHEME
499	8558	DIAGA	DIOUF	NGAYOKHEME
399	5101	LATYR	NDIAYE	NGAYOKHEME
3278	89675	DIBOR	DIAGNE	NGAYOKHEME
334	3684	KORY	DIOP	NGAYOKHEME
538	3400	SOMBEL	SARR	NGAYOKHEME
352	4245	WALY	NGOM	NGAYOKHEME
395	64094	ALIOU	SENE	NGAYOKHEME
313	9955	MALIK	DIONE	NGAYOKHEME
4169	8505	MAMECOR	FAYE	NGAYOKHEME
410	5223	MODOU	THIAM	NGAYOKHEME
4241	67939	NDIAGUE	DIOP	NGAYOKHEME
413	5329	NGOR	NDIAYE	NGAYOKHEME
3923	4448	SEMOU	DIOUF	NGAYOKHEME
364	4561	SERIGNE	SARR	NGAYOKHEME
421	10330	OUSMANE	DIOUF	NGAYOKHEME
523	3203	BIRAM	NDIAYE	NGAYOKHEME
414	5333	DIAGNY	NDIAYE	NGAYOKHEME
520	75001	MAMECOR	FAYE	NGAYOKHEME
446	4424	FATOU	NDIAYE	NGAYOKHEME
323	8340	BABOUCAR	KAMA	NGAYOKHEME

453	10020	ALIOU	DIOUF	NGAYOKHEME
3855	8340	BABOUCAR	KAMA	NGAYOKHEME
507	4522	DIBOR	SARR	NGAYOKHEME
385	89248	GASSE	NDOUR	NGAYOKHEME
476	56253	ABLAYE	FAYE	NGAYOKHEME
407	5191	NGOR	THIAM	NGAYOKHEME
379	8505	MAMECOR	FAYE	NGAYOKHEME
4298	63554	TIMAGUE	NDIAYE	NGAYOKHEME
4172	11151	MAMADOU	FAYE	NGAYOKHEME
477	5405	SITOR	NDOUR	NGAYOKHEME
386	4910	DIEGANE	DIONE	NGAYOKHEME
527	53890	THIOUGOUR	NDIAYE	NGAYOKHEME
501	11802	MOUSTAPHA	NDIAYE	NGAYOKHEME
536	89153	MODOU	FAYE	NGAYOKHEME
504	52174	MBAYE	NDIAYE	NGAYOKHEME
300	3139	SING	NDIAYE	NGAYOKHEME
304	3227	TIMAGUE	NDIAYE	NGAYOKHEME
306	63554	TIMAGUE	NDIAYE	NGAYOKHEME
308	3245	BIRAME	NDIAYE	NGAYOKHEME
310	67049	BIRAME	NDIAYE	NGAYOKHEME
317	3393	DIEYNABA	DIATTE	NGAYOKHEME
319	3422	THIACA	FAYE	NGAYOKHEME
322	69639	KOR	SENE	NGAYOKHEME
332	3679	DIBOCOR	DIOUF	NGAYOKHEME
340	3812	ADAMA	DIOUF	NGAYOKHEME
341	3833	ABDOULAYE	DIOUF	NGAYOKHEME
347	3927	FALOU	NDIAYE	NGAYOKHEME
348	3961	IBRAHIMA	NDIAYE	NGAYOKHEME
351	8416	NDIOUFFA	FAYE	NGAYOKHEME
353	4279	DIAME	SINE	NGAYOKHEME
357	10116	IBOU	SALL	NGAYOKHEME
360	4448	SEMOU	DIOUF	NGAYOKHEME
365	4562	LATYR	SARR	NGAYOKHEME
366	8481	CHEIKH	DIOUF	NGAYOKHEME
367	4581	SAMBA	DIOUF	NGAYOKHEME
370	1073645	OUSMANE	DIOUF	NGAYOKHEME
371	4769	DJIDIAK	DIOUF	NGAYOKHEME
375	11139	CHEIKH	FAYE	NGAYOKHEME
383	1080877	ABLAYE	NDIAYE	NGAYOKHEME
384	10222	ABLAYE	DIONE	NGAYOKHEME
387	4922	IBOU	DIONE	NGAYOKHEME
396	5086	HAMAD	DIOUF	NGAYOKHEME
397	5080	DIENE	DIOUF	NGAYOKHEME
400	73493	MODIANE	FAYE	NGAYOKHEME
404	5187	AMATH	THIAM	NGAYOKHEME
405	5186	KHOLE	THIAM	NGAYOKHEME

423	11215	SALIOU	DIONE	NGAYOKHEME
425	10376	NDAME	NDIAYE	NGAYOKHEME
427	3997	IBOU	NDIAYE	NGAYOKHEME
431	82041	EL HADJI	NDIAYE	NGAYOKHEME
433	11997	ABDOULAYE	DIOP	NGAYOKHEME
435	3735	ALY	DIOUF	NGAYOKHEME
436	3984	DIAGA	SARR	NGAYOKHEME
438	3923	ABLAYE	NDIAYE	NGAYOKHEME
443	3657	AMY	KAMA	NGAYOKHEME
444	8084	MODIANE	DIOUF	NGAYOKHEME
447	73288	MAMADOU	DIOUF	NGAYOKHEME
450	3416	COUMBA	DIOUF	NGAYOKHEME
455	4026	WALY	NDIAYE	NGAYOKHEME
462	4106	KORY	SENE	NGAYOKHEME
469	4108	AISSATOU	DIOUF	NGAYOKHEME
471	4187	EL HADJ	DIONE	NGAYOKHEME
473	10324	MODOU	DIAGNE	NGAYOKHEME
479	4207	MAMADOU	DIATTE	NGAYOKHEME
485	57080	PAUL	NDIAYE	NGAYOKHEME
487	5507	CHEIKH	DIAGNE	NGAYOKHEME
488	4349	CHEIKH	DIOUF	NGAYOKHEME
498	4679	MAMADOU	DIOUF	NGAYOKHEME
502	4469	ARDIOUMA	FAYE	NGAYOKHEME
510	4260	DAOUDA	SENE	NGAYOKHEME
513	2445	WAGANE	FAYE	NGAYOKHEME
514	3952	FARBA	DIOUF	NGAYOKHEME
518	51262	CHEIKH	FAYE	NGAYOKHEME
525	4347	NDANE	DIOUF	NGAYOKHEME
528	3824	SERIGNE	DIOUF	NGAYOKHEME
3355	8530	MOUSTAPHA	GUEYE	NGAYOKHEME
3358	4760	ALIOU	FAYE	NGAYOKHEME
3453	3320	ABDOULAYE	BAKHOUM	NGAYOKHEME
3569	4910	DIEGANE	DIONE	NGAYOKHEME
3571	5076	MIGNANE	DIOUF	NGAYOKHEME
3603	82848	DIMANCHE	DIOUF	NGAYOKHEME
6017	2017	Dibor	Ngom	YENGUELE
6071	2071	Adama	Sène	YENGUELE
6041	2041	Abdou Latsouck	Faye N°2	YENGUELE
6114	2114	Dibor	Diouf	YENGUELE
6009	2009	Diaga	Ndour	YENGUELE
6062	2062	Koly	Thiaw	YENGUELE
6053	2053	Jean Baptiste	Dione	YENGUELE
6069	2069	Seynabou	Faye	YENGUELE
6020	2020	Daouda	Diouf	YENGUELE
6006	2006	Ngor	Faye	YENGUELE

6127	2127	Ibou	Diouf	YENGUELE
6007	2007	Amad	Ndong	YENGUELE
6090	2090	Sérigne	Faye	YENGUELE
6030	2030	Waly	Faye	YENGUELE
6040	2040	Kor	Gueye	YENGUELE
6088	2088	Bouré	Faye	YENGUELE
6013	2013	Ndigue	Diouf	YENGUELE
6045	2045	Boucar Mang	Faye	YENGUELE
6108	2108	Pierre Diaga	Faye	YENGUELE
6002	2002	Baboucar	Faye	YENGUELE
6092	2092	Malick	Faye	YENGUELE
6067	2067	Ngor Diouthie	Faye	YENGUELE
6075	2075	Modou	Faye	YENGUELE
6036	2036	Kamil	Faye	YENGUELE
6100	2100	Diaga Mack	Faye	YENGUELE
6064	2064	Assane	Faye N°1	YENGUELE
6098	2098	Diaga Mame	Senghor	YENGUELE
6099	2099	Boucar Mbar	Faye	YENGUELE
6022	2022	Diaga	Thiarré	YENGUELE
6124	2124	Sara	Diogue	YENGUELE
6052	2052	Fathiakh	Ndong	YENGUELE
6050	2050	Koly	Dione	YENGUELE
6109	2109	Mamadou Boucar	Faye	YENGUELE
6061	2061	Kory	Thiaw	YENGUELE
6028	2028	Abdou Latsouck	Faye N°1	YENGUELE
6111	2111	Wagane	Faye	YENGUELE
6126	2126	Ndane	Diouf	YENGUELE
6095	2095	Diaga	Senghor	YENGUELE
6105	2105	Saliou	Faye	YENGUELE
6103	2103	Pape Ami	Faye	YENGUELE
6032	2032	Diaga Sing	Faye	YENGUELE
6043	2043	Louis Diène	Faye	YENGUELE
6118	2118	Diène Bernard	Diouf	YENGUELE
6019	2019	Pierre	Diouf	YENGUELE
6091	2091	Mamecor	Diouf	YENGUELE
6117	2117	Mahécor	Diouf	YENGUELE
6121	2121	Ngor Samba	Diouf	YENGUELE
6046	2046	Manga	Faye N°1	YENGUELE
6031	2031	Koly	Faye	YENGUELE
6051	2051	Dibocor	Dione	YENGUELE
6029	2029	Abdou Waly	Faye	YENGUELE
6026	2026	Birame Sanou	Faye	YENGUELE
6011	2011	Diocckel	Ngom	YENGUELE
6049	2049	Diomaye	Dione	YENGUELE
6116	2116	Codou Kor	Diouf	YENGUELE
6060	2060	Sambourou	Sène	YENGUELE
6068	2068	Birame Deb	Faye	YENGUELE
6087	2087	Moustapha	Faye	YENGUELE
6054	2054	Ngouye	Diouf	YENGUELE
635	51096	ROKHY	SENE	SOB
661	66189	ALASSANE	NDONG	SOB

720	55531	MAIMOUNA	SY	SOB
648	10621	IBRAHIMA	GAKOU	SOB
646	36652	FATOU	MBAYE	SOB
4156	12117	DIBOCOR	SARR	SOB
645	10618	SOULEYE	NDIAYE	SOB
630	6685	SEMOU	DIOUF	SOB
637	6796	DEMBA	TINE	SOB
638	6802	MALIK	TINE	SOB
642	6891	TOULA	DIOUF	SOB
643	6896	NGOR	DIOUF	SOB
644	6939	SOULEYE	NDIAYE	SOB
651	6980	DJIBRIL	SARR	SOB
652	6991	LATYR	SARR	SOB
655	7052	DIEG	DIOP	SOB
657	7058	MICHEL	DIOP	SOB
658	7039	SADAKH	DIOP	SOB
659	7116	THIOUKLY	DIOP	SOB
660	7660	SILMANG	NDONG	SOB
663	7145	NIAKAR	KAMA	SOB
665	7137	DJILENE	KAMA	SOB
666	10650	DIAME	KAMA	SOB
671	7166	DIODJI	NDONG	SOB
672	7194	BABOU	NDONG	SOB
673	11396	ABDOULAYE	NDONG	SOB
677	7260	ANDY	NDONG	SOB
678	7264	GASS	NDONG	SOB
679	3386	DIBOR	DIOUF	SOB
681	7343	PALE	TINE	SOB
682	7457	DEMBA	DIOUF	SOB
685	7503	ABDOU	FAYE	SOB
687	7540	DETHIE	GUEYE	SOB
689	9320	ABDOU	DIOUF	SOB
690	6869	SOMBEL	DIOUF	SOB
692	6805	SAMBA	TINE	SOB
693	6820	AMAD	TINE	SOB
696	10675	AMINE	MARONE	SOB
700	12138	BABOUCAR	NDONG	SOB
701	7234	NIOKHOR	NDONG	SOB
703	7684	DIOMAYE	NDONG	SOB
704	7291	AMAD	NDONG	SOB
705	7031	LATSOUK	FAYE	SOB
706	7357	NGOR	TINE	SOB
707	10716	BIRAM	FAYE	SOB
709	7017	YOUNGAR	DIOP	SOB

713	7080	MBAR	DIOUF	SOB
715	6774	DIOMAYE	NDONG	SOB
716	6766	NAMA	SARR	SOB
717	6958	DIAGA	GAKOU	SOB
721	7417	MAMADOU	WANE	SOB
723	7389	AMAD	LY	SOB
3538	7158	DIOMAYE	NDONG	SOB
3694	6734	MADE	SARR	SOB
3695	6742	THIALENE	SARR	SOB
3697	10592	MIGNANE	SARR	SOB
5006	1006	Cheikh Tidiane	Diouf	SANGHAIE
5093	1093	Aliou	Ndior	SANGHAIE
5012	1012	Abdou	Niane	SANGHAIE
5047	1047	Massiga	Séne	SANGHAIE
5015	1015	Boucar	Séne	SANGHAIE
5079	1079	Amacodou	Ndiaye	SANGHAIE
5092	1092	Niokhor	Diouf	SANGHAIE
5046	1046	Cheikh	Ndour	SANGHAIE
5050	1050	Mamadou	Diouf	SANGHAIE
5049	1049	Babacar Yoro	Diouf	SANGHAIE
5078	1078	Alassane	Ndiaye	SANGHAIE
5098	1098	Birame Diene	Séne	SANGHAIE
5070	1070	Hamadou	Séne	SANGHAIE
5016	1016	Diene	Niane	SANGHAIE
5090	1090	Ousmane	Diouf	SANGHAIE
5032	1032	Mamadou Mossane	Faye	SANGHAIE
5106	1106	Mbaye	Ngom	SANGHAIE
5058	1058	Souleye	Ndong	SANGHAIE
5082	1082	Aliou	Diouf	SANGHAIE
5102	1102	Fatou	Ngom	SANGHAIE
5051	1051	Mame Ngor	Faye	SANGHAIE
5123	1123	Dibocor	Niane	SANGHAIE
5004	1004	Modou	Diouf	SANGHAIE
5069	1069	Sémou	Ndiaye	SANGHAIE
5060	1060	Aliou	Ngom	SANGHAIE
5064	1064	Ousmane	Ndiaye	SANGHAIE
5115	1115	Saly	Ndao	SANGHAIE
5029	1029	Mayécor	Ndao	SANGHAIE
5031	1031	Mamecor	Faye	SANGHAIE
5125	1125	Ngor Dibor	Ndiaye	SANGHAIE
5096	1096	Saffoud	Mbodj	SANGHAIE
5062	1062	Massiga Waly	Séne	SANGHAIE
5037	1037	Aliou	Faye	SANGHAIE
5113	1113	Mamadou Mbissine	Faye	SANGHAIE
5053	1053	Made	Séne	SANGHAIE
5039	1039	Mbaye	Diouf	SANGHAIE
5013	1013	Mangue	Séne	SANGHAIE
5080	1080	Ibou	Ndiaye	SANGHAIE

5044	1044	Latyr Abdou	Faye	SANGHAIE
5067	1067	Adama	Diouf	SANGHAIE
5104	1104	Birame Mbissine	Séne	SANGHAIE
5121	1121	Coumbacor	Faye	SANGHAIE
5099	1099	Mamadou	Faye	SANGHAIE
5012	1012	Abdou	Niane	SANGHAIE
5061	1061	Saliou	Ngom	SANGHAIE
5034	1034	Mayécor	Diouf	SANGHAIE
5105	1105	Mame	Dior	SANGHAIE
5010	1010	Babacar	Diop	SANGHAIE
5108	1108	Mamadou	Ndiaye	SANGHAIE
5022	1022	Mangue Gnilane	Séne	SANGHAIE
5009	1009	Amath	Diouf	SANGHAIE
5083	1083	Birame	Séne	SANGHAIE
5066	1066	Ibrahima	Diouf	SANGHAIE
5030	1030	Ablaye	Diouf	SANGHAIE
5103	1103	Ndiaga	Gning	SANGHAIE
5075	1075	Diogomaye	Gning	SANGHAIE
5048	1048	Mbagnick	Séné	SANGHAIE
5114	1114	Diouma	Ndour	SANGHAIE
5118	1118	Mamadou	Ngom	SANGHAIE

Annexe 2 : Exemple fiche ménage IRD

VILLAGE	SOB	HAMEAU	CENTRE	CONC:	682	NOM du chef de CC:	DIOMAYE NDONG			
CUIS	703		NOM du chef de ménage		DIOMAYE NDONG					
RANG	ID	NOM	Date de naiss	SEXE	Lien CM	Lien de parenté	IDparent	Sit Matrim.	ID pere	ID mère
1	7684	DIOMAYE NDONG	13/08/1971	Masculin	Fils ou Fille	Chef de ménage	7683	M	7682	7683
2	7683	MAYE GUEYE	16/11/1952	Féminin	Père ou Mère	Epoux ou Epouse	7682		1053736	1053737
3	50602	KHOKHANE NDONG	12/05/1983	Masculin	Frère ou Sœur	Fils ou Fille	7682	C	7682	7683
4	10724	AMAD NDONG	15/05/1977	Masculin	Frère ou Sœur	Fils ou Fille	7683	M	7682	7683
5	54324	DIENE NDONG	08/05/1985	Masculin	Frère ou Sœur	Fils ou Fille	7683	C	7682	7683
6	60136	DIEGANE NDONG	28/01/1988	Masculin	Frère ou Sœur	Fils ou Fille	7683	C	7682	7683
7	64462	SILMANG NDONG	05/04/1990	Masculin	Frère ou Sœur	Fils ou Fille	7683	C	7682	7683
8	87992	AMY SARR	15/06/1985	Féminin	Epoux ou Epouse	Epoux ou Epouse	7684	M	1053740	1053741
9	76839	SEYNABOU DIOUF	15/04/1993	Féminin	Gendre ou Belle Fill	Fils ou Fille	10724	M	1043368	59583
10	80435	MAMADOU NDONG	29/08/1999	Masculin	Fils ou Fille	Fils ou Fille	78679	V	7684	78679
11	87993	MAMADOU NDONG	15/03/2002	Masculin	Fils ou Fille	Fils ou Fille	87992		7684	87992
12	100475	MAIMOUNA NDONG	20/10/2004	Féminin	Fils ou Fille	Fils ou Fille	87992	C	7684	87992
13	1059509	WOULA NDONG	15/06/2007	Masculin	Fils ou Fille	Fils ou Fille	87992	C	7684	87992
14	1069492	DIARY NDONG	03/10/2009	Féminin	Fils ou Fille	Fils ou Fille	87992	C	7684	87992
15	1078617	KHOKHANE NDONG	15/07/2012	Masculin	Fils ou Fille	Fils ou Fille	87992	C	7684	87992